

2017 - 2020

Le projet en quelques chiffres



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.



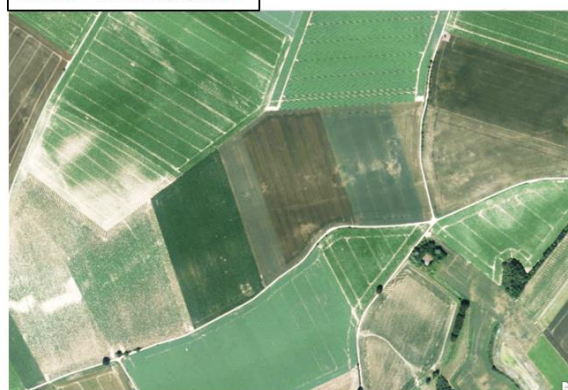
Le territoire du GAL Burdinale-Mehaigne est établi sur les 4 communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze et couvre une superficie de 15.800ha, dont près de 80% est occupée par de la superficie agricole utile (SAU). Le paysage agricole est dominé par l'openfield et est principalement exploité par une agriculture à base céréalière, accompagnée de cultures industrielles, telles que les productions de légumes irrigués ou non, pommes de terre, lin, chicorée etc.

Une biodiversité agricole y est inféodée avec des espèces phares d'oiseaux des plaines fortement menacées par l'intensification des pratiques culturales. L'excellence des sols et la disposition agronomique des terres remembrées sont peu propices au maintien du maillage écologique et à l'investissement des agriculteurs envers des projets naturalistes et le soutien à la biodiversité.

1:5000 - 1971 - Burdinne



1:5000 - 2018 - Burdinne



Le projet Agriculture & Biodiversité est motivé par trois objectifs :

- 1) Améliorer la capacité d'accueil du milieu agricole pour la biodiversité des plaines ;
- 2) Adopter des mesures favorables à la biodiversité qui rencontreront d'autres objectifs environnementaux : lutte contre l'érosion et les coulées boueuses, etc. ;
- 3) Améliorer la perception sociale des agriculteurs adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Le projet répond aux recommandations des acquis wallons pour l'amélioration de l'impact des MAEC sur les oiseaux nicheurs des cultures. Cela se traduit par l'objectif d'atteindre une proportion suffisante de la superficie arable dédiée à l'hivernage et la reproduction d'espèces d'oiseaux des plaines fortement menacées, là où elles sont encore bien présentes en priorité.



Les avantages d'une approche locale et ciblée.

L'atout du projet Agriculture & Biodiversité est de pouvoir consacrer une force vive importante pour la promotion de l'agroenvironnement sur un territoire défini et à enjeux prioritaires, tel que la plaine d'openfield de Braives-Burdinne (1300 hectares, voir ci-après). Cette plaine agricole est particulièrement remembrée et pauvre en maillage écologique. Elle abrite pourtant encore des espèces très menacées comme le Bruant proyer, la Perdrix grise, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin ou encore le Busard des roseaux. En conséquence, les aménagements proposés aux agriculteurs sont étudiés au cas par cas et répondent précisément aux besoins écologiques de ces espèces, ce qui vient compléter une approche plus généraliste déjà appliquée à l'échelle wallonne en matière d'agroenvironnement. L'objectif sur cette plaine est d'augmenter la superficie de maillage écologique de 1.3% aux 5% nécessaires au maintien de l'avifaune des plaines selon la littérature scientifique.

Pour y arriver, le projet est quotidiennement articulé en étroite collaboration avec Natagriwal pour la mise en place de MAEC et le suivi administratif des agriculteurs. Il bénéficie de l'appui et de l'expérience d'autres projets aux objectifs similaires comme « #Reconnect » de Natagora et Natagriwal (T.Walot et A.Laudelout) ou encore « Plaine de vie : 2000 hectares sinon rien » porté par Faune & Biotopes (Simon Lehane). Ces deux derniers projets permettent un appui naturaliste dans le suivi ornithologique des aménagements (AVES-Natagora) et un partenariat efficace avec les chasseurs du Conseil Cynégétique de Hesbaye via le projet de Faune & Biotopes.

Pour l'atteinte de ses objectifs écologiques, le projet donne une place importante au démarchage des agriculteurs en vue de promouvoir les aménagements et de sensibiliser les agriculteurs à l'importance des enjeux écologiques qui se jouent sur leurs terres. Ce démarchage permet de prendre en compte les spécificités de chaque

exploitation et de proposer des solutions au cas par cas pour chaque exploitant rencontré. Le projet est axé sur la rencontre de l'ensemble des agriculteurs du territoire concerné, ce qui permet de sensibiliser une part importante d'agriculteurs qui n'iraient pas spontanément dans une démarche agroenvironnementale. Pour lever le frein au changement, plusieurs services sont proposés aux agriculteurs (voir « Aide à la mise en place d'aménagements »).

Sensibilisation des agriculteurs.



144 agriculteurs rencontrés, environ 90% de l'effectif des 4 communes !

Une part importante des exploitations de type « cultures industrielles intensives » et peu concernées par l'adoption de pratiques telles que les MAEC.

48 agriculteurs partenaires ayant installé des aménagements.

376 visites en fermes.

Date	Evènements de sensibilisation	Participants
31/10/2017	Coin de champ : salissement en adventices des MAEC	6
7/12/2017	Coin de champ : semis de la bande fleurie MAEC	12
15/01/2019	1 ^{ère} réunion annuelle agriculteurs et GAL/Parc naturel	27
24/04/2019	Conférence : CIPANs, réduction phyto et biodiversité (Protect'eau)	15
8/05/2019	Conférence : miscanthus, introduction à la biodiversité (CETA Mehaigne)	40
15/06/2019	Rencontre en terre agricole (démonstration, grand public / agriculteurs)	800 / 25
1/07/2019	Coin de champ : visite des aménagements et MAEC	7
21/11/2019	Coin de champ : visite des CIPANs abri	3
2/12/2019	Conférence : les auxiliaires de culture agricole	65
18/12/2019	Atelier : fabrication d'une barre d'effarouchement	6
21/01/2020	2 ^{ème} réunion annuelle agriculteurs et GAL/Parc naturel	34
5/03/2020	Atelier : fabrication et placement d'un nichoir à Faucon crécerelle	8

Lors des évènements de sensibilisation, le projet rencontre une participation de plus en plus active des agriculteurs. Notamment, un évènement tel que la réunion annuelle des agriculteurs et GAL/Parc naturel est l'occasion de réunir les agriculteurs issus d'un même territoire et de créer un lien avec le projet dans le temps et de construire la solidité de ce lien. Cela permet aussi de mettre en valeur des agriculteurs pionniers du projet, sources de motivation pour d'autres agriculteurs.



Mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité.



MAEC
Bandes/Parcelles
aménagées

Haies & buissons

Mesures
expérimentales

Céréales sur pieds

Plots à Alouettes

Beetle-Bank

152 aménagements installés

100 hectares de mesures dont 74ha de MAEC

80 plots à Alouettes des champs

20 hectares de CIPANs abri

Agrainages avec les chasseurs

Haies, buissons et autres

Plaine de Braives-Burdinne 2017 à 2019.



Année 2017

MAEC (MC7, MC8, MB5)

Mesures compensatoires
Mesures expérimentales
du projet

Maillage écologique: 1,3%

Echelle 1:20,000



Année 2019

MAEC (MC7, MC8, MB5)

Mesures compensatoires
Mesures expérimentales
du projet

Maillage écologique: 3,5%

Echelle 1:20,000

Aide à la mise en place d'aménagements.

- Aide à l'encodage des mesures et aménagements à la PAC (suivi administratif), environ 20 agriculteurs par an ;
- Achat mutualisé de semences pour bandes fleuries (réduction achat groupé de ± 135€/ha pour les bandes fleuries) ;
- Suivis plusieurs fois par an des aménagements pour leur conformité envers la législation et synthèse de recommandations pour la bonne réussite agronomique des aménagements (semer plus tôt pour éviter le salissement en adventices par exemple).
- Mise en place de partenariats pour le semis et la fauche mutualisés des mesures agroenvironnementales. Exemple d'agriculteurs qui veulent planter une bande fleurie mais ne possèdent pas d'animaux pour valoriser les foin. Ou encore, entretien par des agriculteurs voisins si l'exploitation du propriétaire est située à trop longue distance de sa terre.

Le réseau des chasseurs du Conseil Cynégétique de Hesbaye est régulièrement sollicité via le projet « Plaine de vie : 2000 hectares sinon rien » pour son implication vis-à-vis de la mise en place d'aménagements qui soutiennent le gibier et, par extension, les oiseaux des plaines. Ainsi, le démarchage se fait parfois en compagnie d'un chasseur qui peut apporter des appuis matériels et/ou financiers à l'installation de mesures agroenvironnementales, comme par exemple, l'aide à l'achat de semences de bandes fleuries, relativement coûteuses. Les chasseurs collaborent aussi activement dans la pose d'agrains destinés à combler le déficit en nourriture pour les granivores pendant l'hiver.



Travail à la communication sur les aménagements.

En vue de toucher un public agricole plus large, l'aspect « communication/sensibilisation » a été prioritairement développé pour rendre le démarchage plus fructueux et solliciter l'intérêt d'un nombre croissant d'agriculteurs. L'argumentaire, développé au fil des entretiens, est beaucoup plus riche lors d'un démarchage direct avec l'agriculteur par rapport à ce que l'agriculteur peut trouver sur les sites web informatifs.

Les argumentaires acquis dans le cadre du projet sont compilés et retranscrits dans un catalogue de mesures favorables à la préservation des oiseaux des plaines agricoles. Ce catalogue, organisé en fiches simplifiées et attractives, vise à combler le manque d'information sur l'intérêt et les manières de préserver les oiseaux nicheurs des cultures en Wallonie. Un point d'honneur est mis sur l'accessibilité et la facilité d'implantation des mesures dans la plaine agricole. Ce travail concerne des mesures telles que les MAEC mais aussi certaines proposées en dehors de tout programme subventionné, comme par exemple l'installation de plots à Alouettes.

PLOTS À ALOUETTES

« J'ai implanté des plots à Alouettes dans deux parcelles de froment d'hiver. L'une après betteraves et l'autre après chicorée. Les plots sont faciles à réaliser et peu contraignants. Je n'ai eu aucunes repousses dans les betteraves, par contre j'ai eu quelques repousses de chicorées malgré un traitement à l'Allié. Rien sur les autres parcelles. »

Jean-Philippe Scalais, Moxhe





« Pour l'année 2019, je n'ai pas observé de salissement de la parcelle. Le froment a été désherbé vers mars/avril, puis une seconde fois en rattrapage. La terre a été bien préparée après labour. Je suis prêt à le faire gratuitement. »

Joël Triffaux, Avin



source : www.farmwildlife.info

FACILE

-  Lever le semoir sur 5m pour avoir des plots de 15 à 25m²
-  En culture d'hiver, froment, etc
-  Dans les terres de plus de 4ha, en milieu de parcelle
-  Très peu contraignant, aucun investissement
-  Sans engagement, sur base volontaire, pas d'administratif

UTILE

- Favorise le nourrissage des Alouettes en insectes et larves
- Augmente le succès reproducteur
- Efficace aussi pour les Bergeronnettes printanières
- Favorise l'accueil des oiseaux sur votre terre



Fiche réalisée dans le cadre du projet Agriculture & Biodiversité
Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Parc naturel Burdinale-Mehaigne
info@pnbm.be ou 085/71 28 92



QUI EST L'ALOUETTE ?

Oiseau de petite taille au plumage brunâtre (permet de se camoufler sur le sol), l'Alouette est reconnue par son chant en vol pour marquer son territoire. C'est un oiseau emblématique des paysages agricoles tels que ceux du Parc naturel.



Alouette des champs

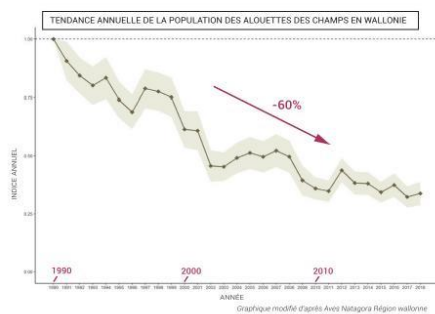


Bergeronnette printanière

L'Alouette se nourrit d'insectes et de larves en été et de végétaux (graines de renouées, de crucifères, feuilles de céréales l'hiver, etc.) le reste de l'année. Elle réalise son nid au sol dans les céréales dès le mois d'avril et produit de deux à cinq oisillons par nichée. L'Alouette privilégie les plaines agricoles et fuit les arbres et autres éléments verticaux qui peuvent favoriser la prédation.

MENACES ET DÉCLIN

Les populations d'Alouettes (tout comme celles des Bergeronnettes) sont en difficultés avec un déclin annuel moyen de 4% mesuré depuis 1990. Les causes de déclin sont, comme pour de nombreux autres oiseaux hivernants des plaines, le manque de nourriture disponible et d'habitats favorables, ce qui est accentué par l'agrandissement des parcelles et l'homogénéisation du paysage.



LES PLOTS À ALOUETTES : PISTES DE SOLUTION

POURQUOI ?

Les plots à Alouettes constituent une structure favorable pour la recherche de nourriture. Lorsque les céréales deviennent denses et hautes, les plots permettent de maintenir un accès à la terre pour trouver les insectes et larves dans les céréales.

Les Alouettes utilisent les plots comme piste d'atterrissage. Cela favorise leur installation et la nidification dans le froment qui entoure les plots.



RÉSULTATS ATTENDUS

Plusieurs études réalisées en Suède, au Danemark et en Angleterre montrent de très bons résultats sur les populations d'Alouettes. Les nids sur les parcelles équipées de plots produisent plus d'oisillons qui sont plus résistants car mieux nourris. Les Alouettes détectent plus de proies dans les plots de terre nue.

COMMENT ?

Les plots à Alouettes doivent être implantés prioritairement dans les parcelles de plus de 4ha. Ce sont les parcelles avec deux plots par hectares qui montrent les meilleurs résultats, ce qui ne constitue pas pour autant un chiffre obligatoire.



L'idéal est de les implanter à plus de 200m des éléments verticaux (poteaux, arbres, haies, etc.) et hors des lignes de pulvérisations qui sont des couloirs à renards. Pour être efficace, les plots doivent avoir une surface de 15 à 25m² par plots. Le désherbage de la parcelle n'est pas modifié par la pratique.